

Actualisation des montants (prévisionnels/réalisés) de reliquats de crédits

Conformément aux délibérations du Comité Syndical du 2 avril 2009, du 3 juin 2010 et du 10 mars 2011 sur le principe d'affectation des crédits de reports « Chambonchard », « Basse Loire » et « Le Veudre », ceux-ci sont utilisés dans la limite de l'enveloppe globale résiduelle, en substitution de l'appel de subventions auprès des collectivités membres pour des actions territoriales en maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement.

Les délibérations d'affectations sollicitées par les membres et approuvées lors des réunions des instances de l'Etablissement représentent l'engagement initial de financement d'actions à venir ou en cours. Elles sont donc faites sur la base des montants prévisionnels.

Suite au solde de plusieurs opérations (Cf. Liste produite en annexe), il est proposé que l'affectation prévisionnelle soit mise en cohérence avec le réalisé. Avec pour conséquence que le delta de crédits dû pour chacune des collectivités concernées soit alors réintroduit dans leurs reliquats disponibles, conformément aux indications figurant dans le tableau ci-dessous.

Collectivité	Reliquats [Chambonchard] - Comité Syndical du 2 avril 2009	Reliquats [Basse Loire] - Comité syndical du 3 juin 2010	Reliquats [Le Veudre] - Comité Syndical du 10 mars 2011	Dont delta de crédits mai 2016	Total
Cher	80 391,14 €	15 015,60 €	74 248,20 €	25 595,42 €	169 654,94 €
Creuse	20 642,00 €	1 242,57 €	1 163,37 €	1 506,00 €	23 047,94 €
Indre et Loire		7 934,46 €	99 477,28 €	18 709,53 €	107 411,74 €
Loir et Cher	128 919,99 €	13 851,60 €	55 278,60 €	4 428,99 €	198 050,19 €
Haute Loire	240,05 €	1 669,64 €	2 171,13 €	558,40 €	4 080,82 €
Loire Atlantique	16 913,61 €	72 426,59 €	31 040,49 €	16 544,61 €	120 380,69 €
Loiret	12 931,56 €	6 358,55 €	138 813,23 €	27 035,63 €	158 103,34 €
Maine et Loire	18 689,37 €	2 008,56 €	60 616,28 €	25 022,45 €	81 314,21 €
Nièvre	16 570,97 €	3 544,38 €	47 038,68 €	11 675,47 €	67 154,03 €
Puy de Dôme	34 924,86 €	10 476,00 €	7 335,90 €	34 558,86 €	52 736,76 €
Auvergne	52 165,17 €	6 605,70 €	5 483,40 €	19 476,76 €	64 254,27 €
Centre Val-de-Loire		92,88 €	9 688,67 €	23 538,65 €	9 781,55 €
Pays-de-Loire	12 006,90 €	12 952,48 €	22 799,71 €	26 614,81 €	47 759,09 €
Bourgogne	9 610,15 €		16 724,37 €	1 440,21 €	26 334,52 €
Crédits réintroduits	159 094,20 €	23 790,35 €	53 821,24 €	236 705,79 €	

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Annexe Opérations soldées

- Financement du suivi du programme des opérations lit et levées en région Centre
- Financement de diagnostics de vulnérabilité aux inondations
- Financement de l'étude 3P Allier
- Financement de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre
- Financement de l'étude des vals de Loire dans le Giennois
- Financement de la mission Loire Moyenne
- Financement de la mission de coordination et d'appui technique sur le bassin de la Maine (2012-2014)
- Financement de VNF pour le relèvement de la ligne d'eau d'étiage
- Financement du SAGE Allier aval (2008 à 2015)
- Financement du SAGE Val Dhuy Loiret (2013)
- Financement du SAGE Loir (2014-2015)
- Etude diagnostic de restauration de la continuité sur les ouvrages de Panneçot, Fleury et Coeuillon (Aron)